

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 22/02/2019 Inspecteur: Werner Notelaers Mentor: Installateur: Electriciteitswerken Marc Hex
ID-label: Rue de Hayneux 122 bus 2 Herstal N° TVA:BE 568 734 852 N° C. Ident:-
Marque et type d'appareil de mesure: N° série:: 2916068
Fluke 1653B

Adresse de l'installation: Rue de Hayneux 122 bus 2 4040 Herstal appartement
Propriétaire: Nom Rue Numéro Code postal Commune

EAN : 54

N° compteur: : Nog te plaatsen

Type de contrôle: Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon les articles RGIE 270 et 86.

Distributeur: Tension: 1~230V Liaison comp / tableau: 10 mm² Protection Max: 40 A
Nombres tableaux: 1 Nombres circuits: 9 Ri GEN: 500 MΩ

Prise de terre: Electrode verticale enterrée RE: 9,7 Ω

INTERRUPTEUR DIFFÉRENTIEL

I _Δ (mA)	In (A)	In - autres (A)	I _{rt}	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	9	Ok	Ok
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	2	Ok	Ok

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm ²)
Zie schema's					
Contrôle visuel (général)	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Contact direct	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Contact indirect	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB
Raccordement	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Schéma correct		<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	schéma en annexe par Aceg asbl <input checked="" type="checkbox"/>
Liaisons équipotentielles	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	<input type="checkbox"/> pas d'application <input type="checkbox"/> en attente			
Continuité	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Éclairage / machines		<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB <input type="checkbox"/> PA	

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

O2 Aucune infraction .

O5 L'éclairage n'est pas définitivement installé.

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme au RGIE. La prochaine visite périodique est à prévoir avant le 22/2/2044
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que le différentiel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage en amont et aval.
- Le schéma unifilaire et le schéma de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
- L'installation électrique n'est pas conforme.. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Datum:
- L'installation électrique n'est pas conforme.. La visite de contrôle prévue par l'art 276bis du RGIE, doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente. Les coordonnées du nouveau propriétaire doivent nous parvenir après signature de l'acte de base. Si le recontrôle est effectué par un autre organisme, celui-ci est prié de nous en tenir informé suite à sa visite. Datum:

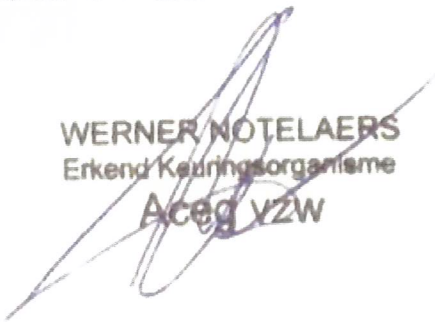
Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 4



PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Werner Notelaers



Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au AREI

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la direction Energie Gaz - Electrique du Service Public Fédéral concerné.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

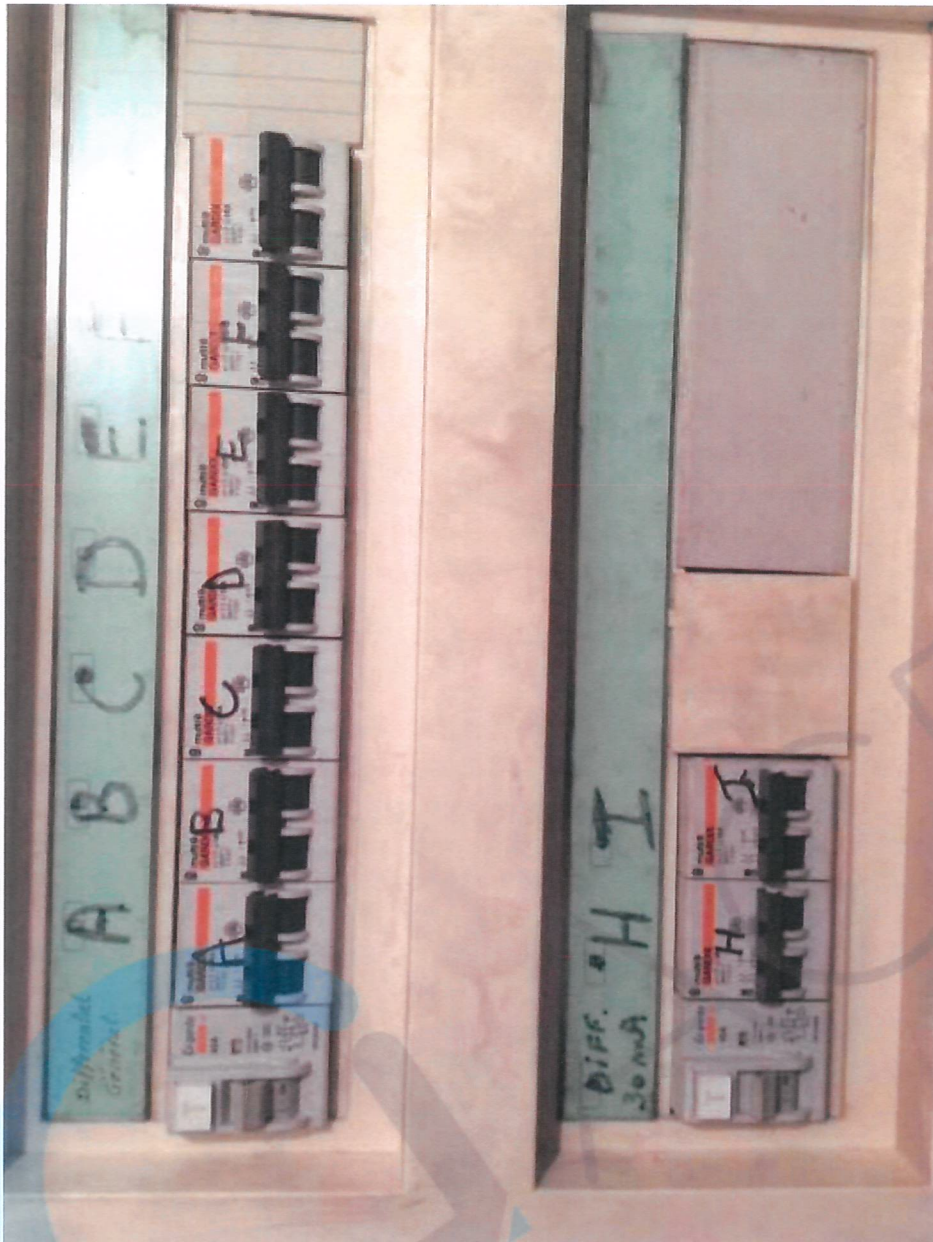
www.aceg.be

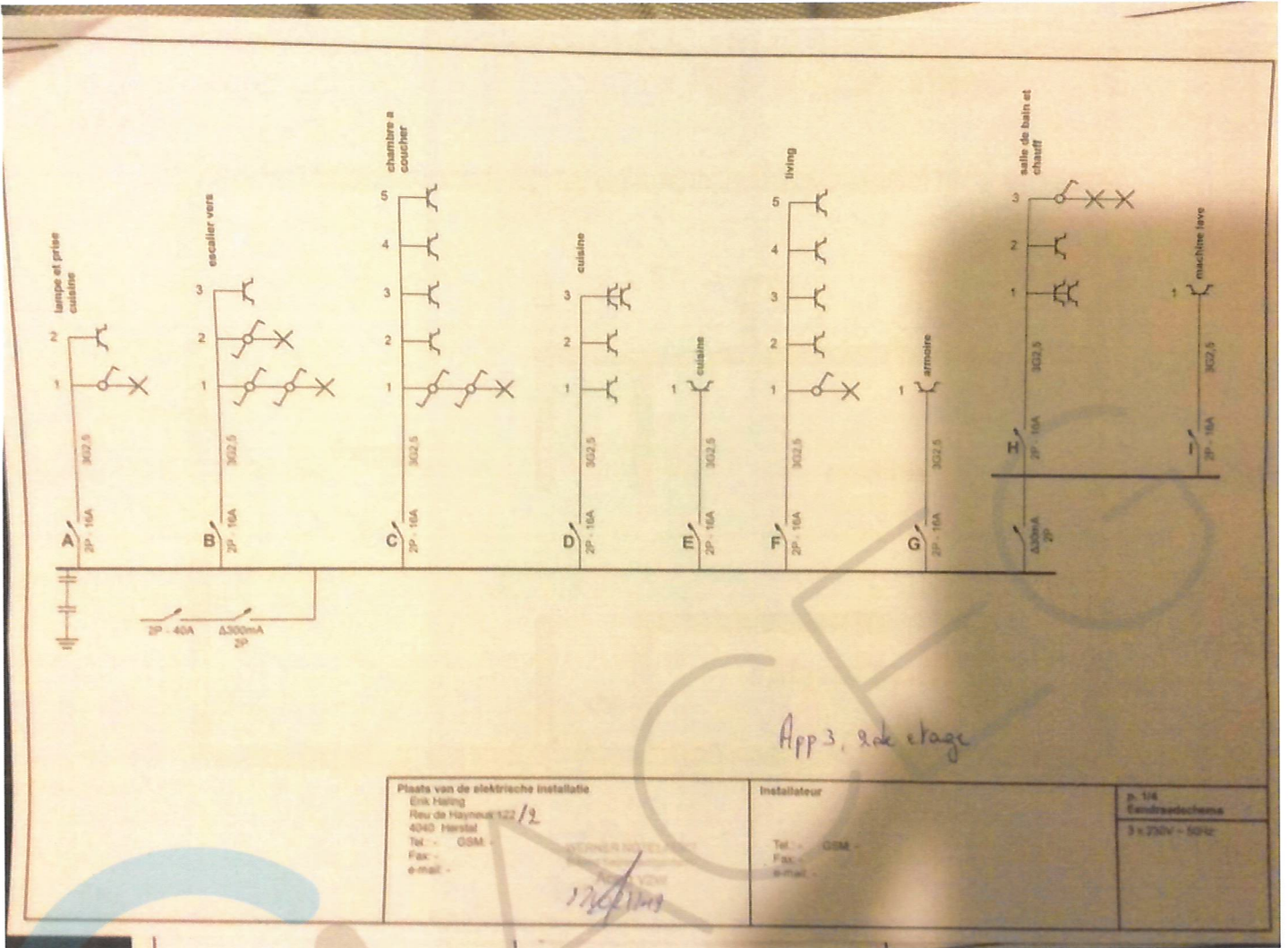
02 / 880.88.90

BE06 7340 3288 4322 - BTW BE0839 866 481

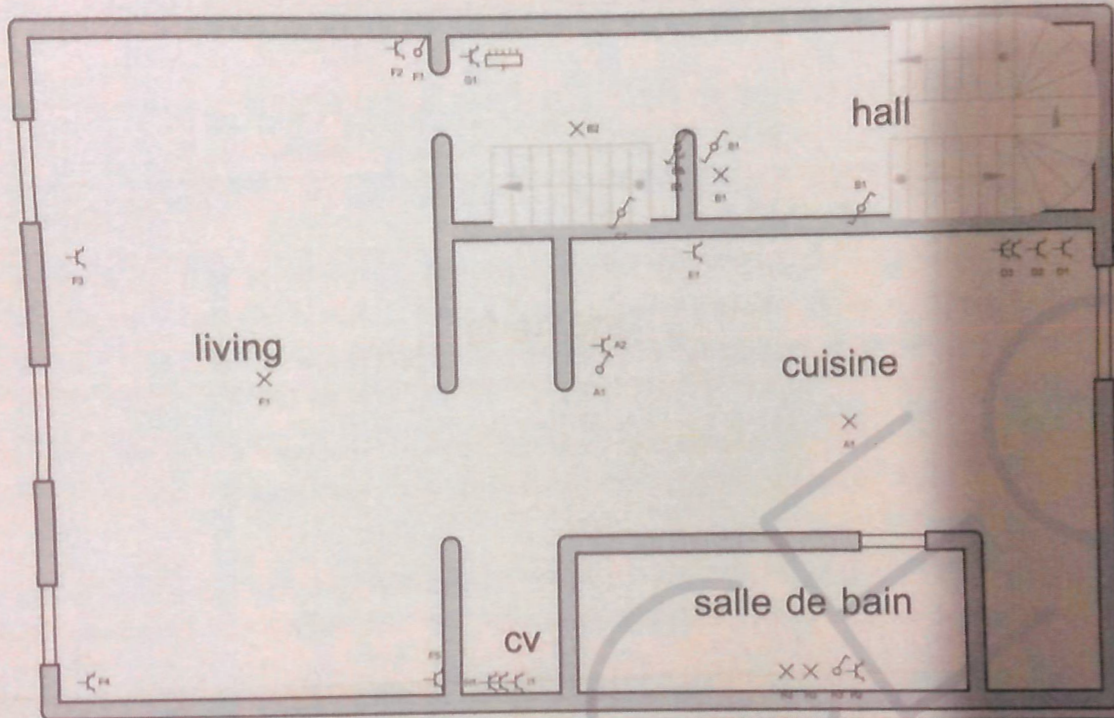
Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des améliorations majeures à l'installation, vous êtes obligé de faire une reinspection	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 22/2/2044	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.





App 3 ,2de etage



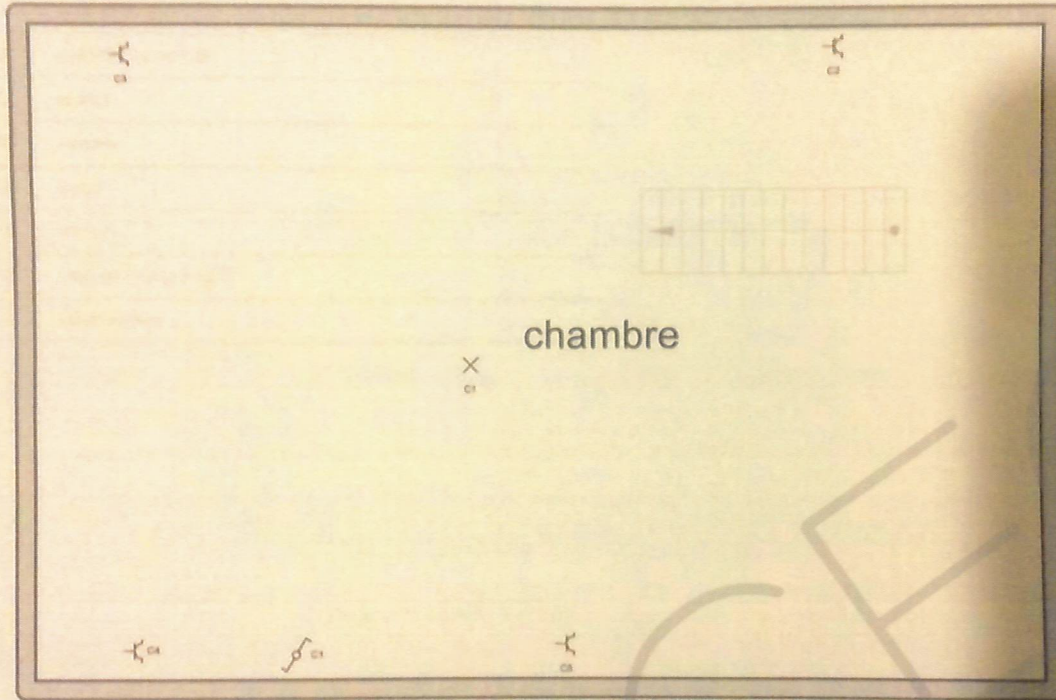
Plaats van de elektrische installatie
Erik Haing
Rue de Hayneux 122/1
4040 Herstal
Tel. - GSM -
Fax -
e-mail -

WERKEN HOTELAAR
ACCO
Rijckbaert

Installateur
Tel. - GSM -
Fax -
e-mail -

p. 2/4
Situatiediagram
3 x 230V - 50Hz

app 3 , 2de etage



Plaats van de elektrische installatie
Erik Haring
Rou de Hayneux 122 kw 2
4040 Herstal
Tel. - GSM -
Fax -
e-mail -

VERMERKINGEN
17/07/2016

Installateur
Tel. - GSM -
Fax -
e-mail -

p. 34
Situatieschema
3 x 230V - 50Hz

- A: lampe et prise cuisine
- B: escalier vers
- C: chambre a coucher
- D: cuisine
- E: cuisine
- F: living
- G: armoire
- H: salle de bain et chauff
- I: machine lave

Plaats van de elektrische installatie Erik Haling Reu de Hayneux 122/2 4040 Herstal Tel. - GSM - Fax - e-mail -	Installateur WERNER NOTELAERT 9264/1211	p. 414 Lijst Koningen 3 x 230V - 50Hz
---	---	---

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 22/02/2019 Inspecteur: Werner Notelaers Mentor: - Installateur: Electriciteitswerken Marc Hex
ID-label: Rue de Hayneux 122 ALG Herstal N° TVA:BE 568 734 852 N° C. Ident:-
Marque et type d'appareil de mesure: Fluke 1653B N° série:: 2916068

Adresse de l'installation:
Rue Rue de Hayneux
Numéro 122
Code postal 4040
Commune Herstal
Type maison

Propriétaire:
Nom
Rue
Numéro
Code postal
Commune

EAN : 54 N° compteur: : Nog te plaatsen
Type de contrôle: Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon les articles RGIE 270 et 86.
Distributeur: Tension: 1~230V Liaison comp / tableau: 10 mm² Protection Max: 40 A
Nombres tableaux: 2 Nombres circuits: 7 Ri GEN: 189 MΩ
Prise de terre: Electrode verticale enterrée RE: 9.7 Ω

INTERRUPTEUR DIFFÉRENTIEL

I Δ (mA)	In (A)	In - autres (A)	I _t	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	1	Ok	Ok
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	6	Ok	Ok
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	2	Ok	Ok

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
Zie schema's					
Contrôle visuel (général)	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Contact direct	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Contact indirect	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB
Raccordement	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Schéma correct		<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	schéma en annexe par Aceg asbl <input checked="" type="checkbox"/>
Liaisons équipotentielles	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	pas d'application <input type="checkbox"/> en attente			
Continuité	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Éclairage / machines		<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB <input type="checkbox"/> PA	

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

O2 Aucune infraction .
O5 L'éclairage n'est pas définitivement installé.

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme au RGIE. La prochaine visite périodique est à prévoir avant le 22/2/2044
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que le différentiel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage en amont et aval.
- Le schéma unifilaire et le schéma de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
- L'installation électrique n'est pas conforme.. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Datum:
- L'installation électrique n'est pas conforme.. La visite de contrôle prévue par l'art 276bis du RGIE, doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente. Les coordonnées du nouveau propriétaire doivent nous parvenir après signature de l'acte de base. Si le recontrôle est effectué par un autre organisme, celui-ci est prié de nous en tenir informé suite à sa visite. Datum:

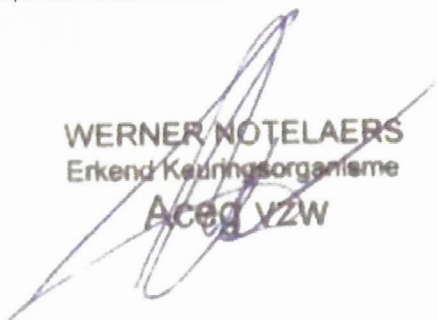
Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 7



PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Werner Notelaers



Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au AREI

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la direction Energie Gaz - Electrique du Service Public Fédéral concerné.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

www.aceg.be

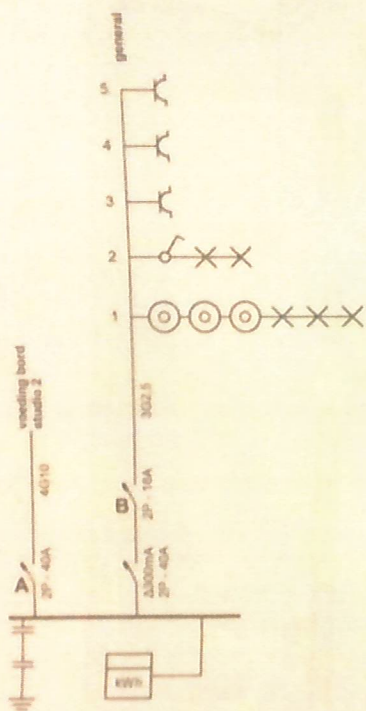
02 / 880.88.90

BE06 7340 3288 4322 - BTW BE0839 866 481

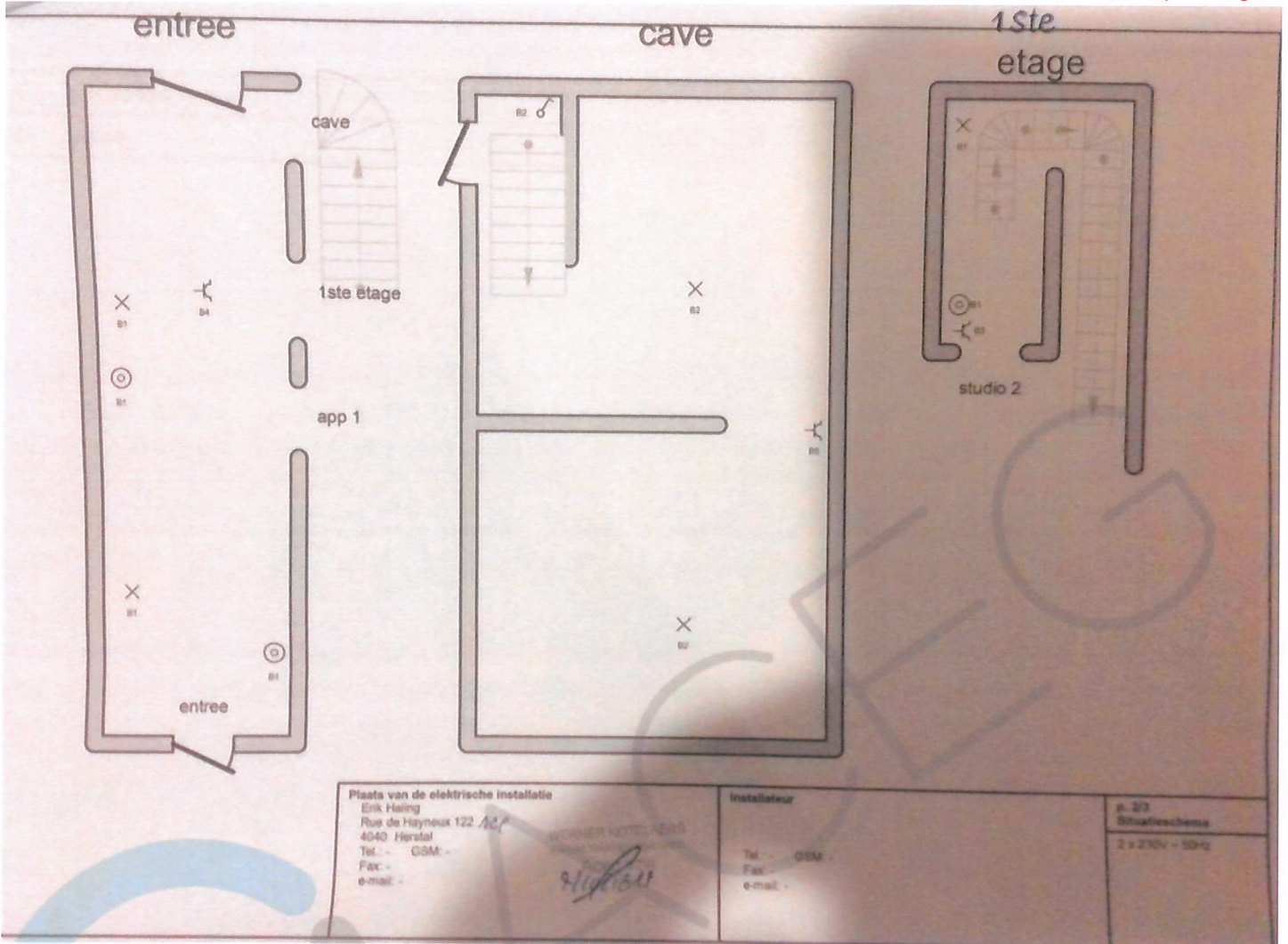
Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des améliorations majeures à l'installation, vous êtes obligé de faire une réinspection	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 22/2/2044	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.





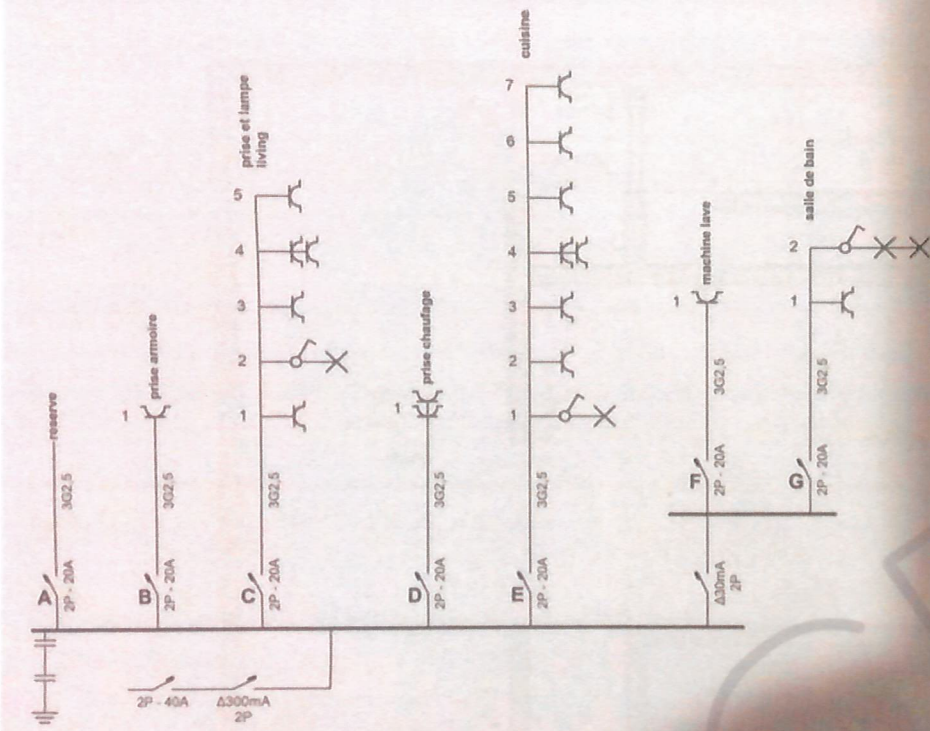
<p>Plaats van de elektrische installatie Erik Haling Rue de Haynoux 122 4040 Herstal Tel - GSM - Fax - e-mail -</p>	<p>Installateur Tel - GSM - Fax - e-mail -</p>	<p>p. 103 Extraaansluiting 2 x 230V - 50Hz</p>
--	--	--



A: voeding bord studio 2

B: general

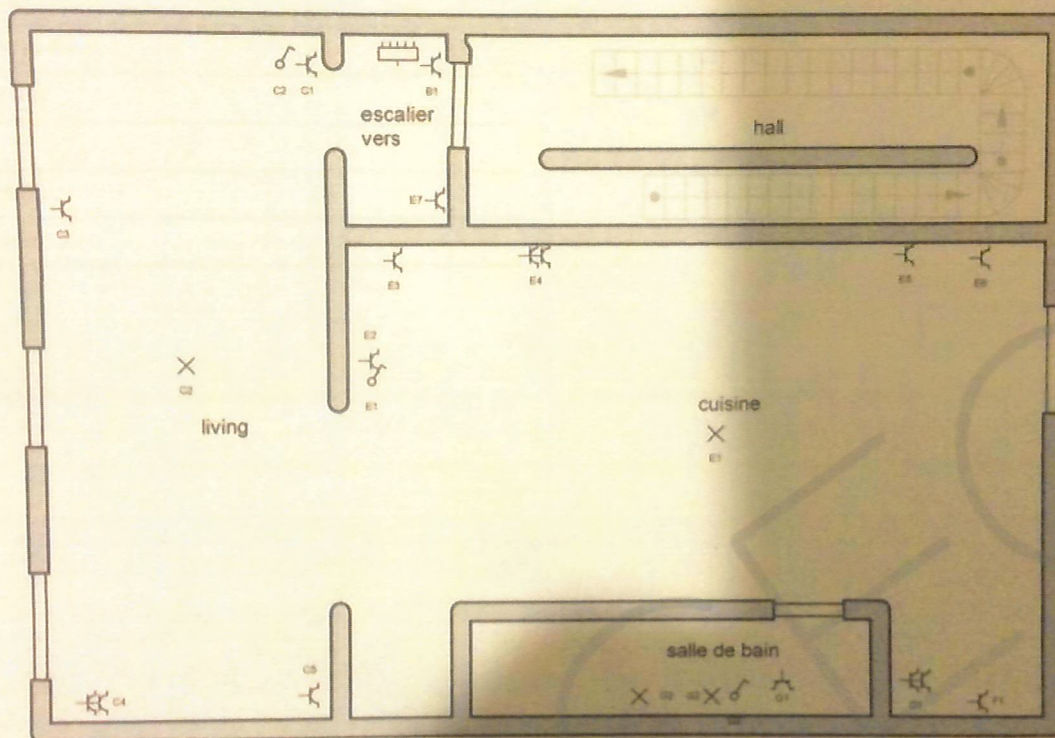
<p>Plaats van de elektrische installatie</p> <p>Erik Helling Rue de Heermans 122 A01 4040 Herstal Tel. GSM - Fax - e-mail -</p> <p>WONER NOLLENDORP 1201511</p>	<p>Installateur</p> <p>Tel. GSM - Fax - e-mail -</p>	<p>p. 3/3 Libet Kringen 7 x 230v - 50Hz</p>
---	--	---



<p>Plaats van de elektrische installatie Erik Haling Reu de Hayneux 122 4040 Herstal Tel. - GSM - Fax - e-mail -</p> <p style="text-align: right;">WERNER NOTELAERS 27/06/2019</p>	<p>Installateur Tel. - GSM - Fax - e-mail -</p>	<p>p. 13 Eindreadingschema 3 x 230V - 50Hz</p>
---	--	--

Schema's getekend door:

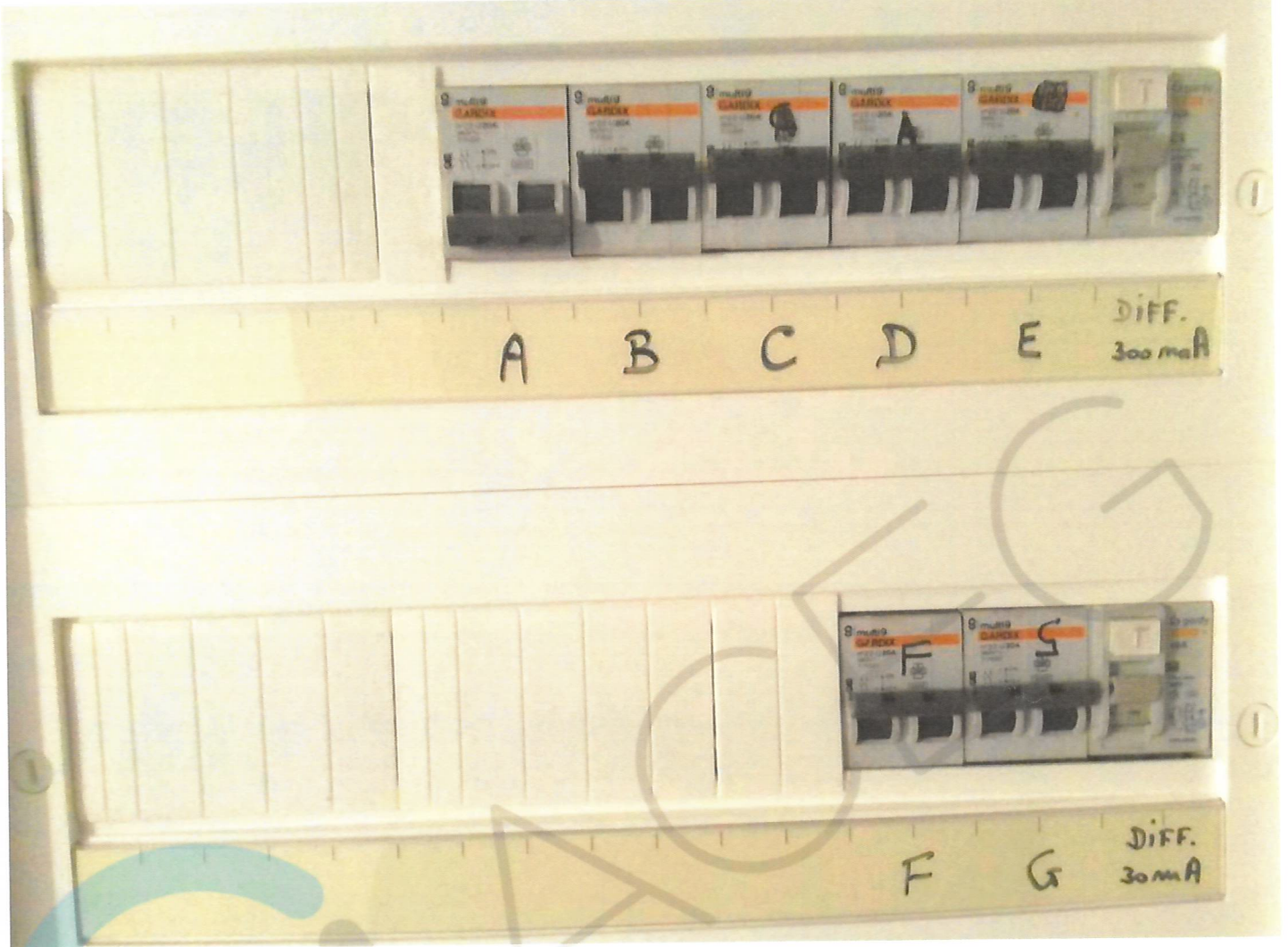
studio 2de etage



<p>Plaats van de elektrische installatie Erik Haling Rue de Hayneux 122 4040 Herstal Tel - GSM - Fax - e-mail -</p>	<p>Installateur Tel - GSM - Fax - e-mail -</p>	<p>p. 2/3 Situatieschema 3 x 230V - 50Hz</p>
<p>Schema's getekend door: <i>[Handwritten Signature]</i></p>		

- A: reserve
- B: prise armoire
- C: prise et lampe living
- D: prise chauffage
- E: cuisine
- F: machine lave
- G: salle de bain

Plaats van de elektrische installatie Erik Heering Rooi de Heijmans 1224A 7 4040 Herbol Tel.: 0204 Fax: 0204 e-mail:	Installateur Tel.: 0204 Fax: e-mail:	p. 313 L&L Kringen 0 x 230V - 50Hz
Schema's gebonden door:		



Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 22/02/2019 Inspecteur: Werner Notelaers Mentor: - Installateur: Electriciteitswerken Marc Hex
ID-label: Rue de Hayneux 122 bus 1 Herstal N° TVA:BE 568 734 852 N° C. Ident:-
Marque et type d'appareil de mesure: Fluke 1653B N° série:: 2916068

Adresse de l'installation:
Rue Rue de Hayneux
Numéro 122 bus 1
Code postal 4040
Commune Herstal
Type appartement

Propriétaire:
Nom
Rue x
Numéro
Code postal ✓
Commune

EAN : 54 N° compteur : : Nog te plaatsen
Type de contrôle: Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon les articles RGIE 270 et 86.
Distributeur: Tension: 1~230V Liaison comp / tableau: 10 mm² Protection Max: 40 A
Nombres tableaux: 1 Nombres circuits: 9 Ri GEN: 8,92 MΩ
Prise de terre: Electrode verticale enterrée RE: 9,7 Ω

INTERRUPTEUR DIFFÉRENTIEL

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	IΔt	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	9	Ok	Ok
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	3	Ok	Ok

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm ²)
Zie schema's					
Contrôle visuel (général)	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Contact direct	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Contact indirect	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB
Raccordement	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Schéma correct	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	schéma en annexe par Aceg asbl <input checked="" type="checkbox"/>	
Liaisons équipotentielles	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	<input type="checkbox"/> pas d'application <input type="checkbox"/> en attente			
Continuité	<input checked="" type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB	Éclairage / machines <input type="checkbox"/> BON <input type="checkbox"/> PB <input checked="" type="checkbox"/> PA			

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

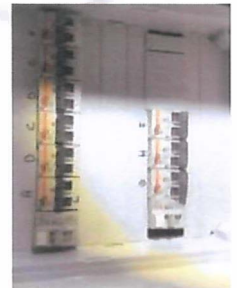
O2 Aucune infraction .
O5 L'éclairage n'est pas définitivement installé.

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme au RGIE.** La prochaine visite périodique est à prévoir avant le 22/2/2044
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que le différentiel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage en amont et aval.
- Le schéma unifilaire et le schéma de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
- L'installation électrique n'est pas conforme..** Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Datum:
- L'installation électrique n'est pas conforme..** La visite de contrôle prévue par l'art 276bis du RGIE, doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente. Les coordonnées du nouveau propriétaire doivent nous parvenir après signature de l'acte de base. Si le recontrôle est effectué par un autre organisme, celui-ci est prié de nous en tenir informé suite à sa visite. Datum:

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 5



PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Werner Notelaers



Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au AREI

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la direction Energie Gaz - Electrique du Service Public Fédéral concerné.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

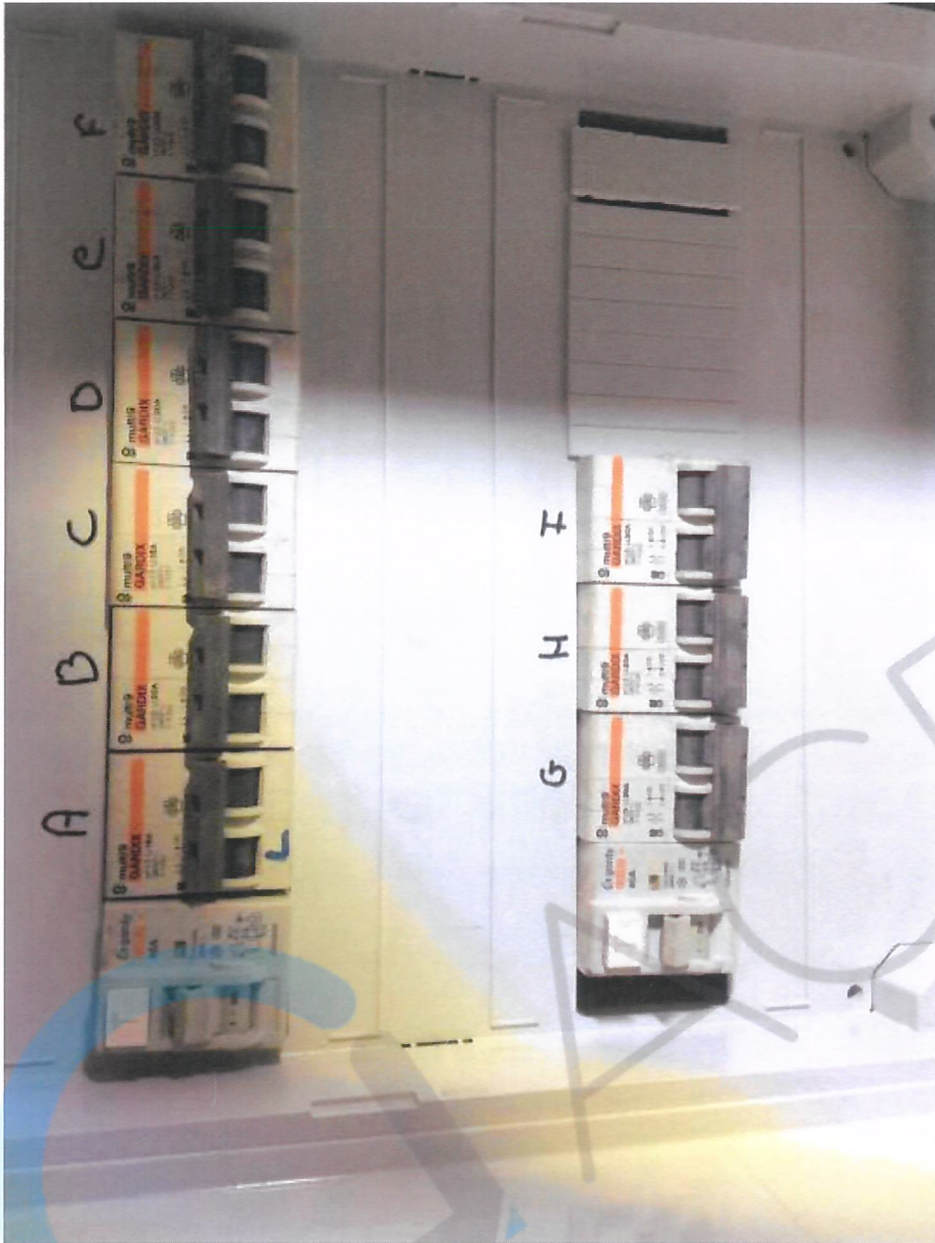
www.aceg.be

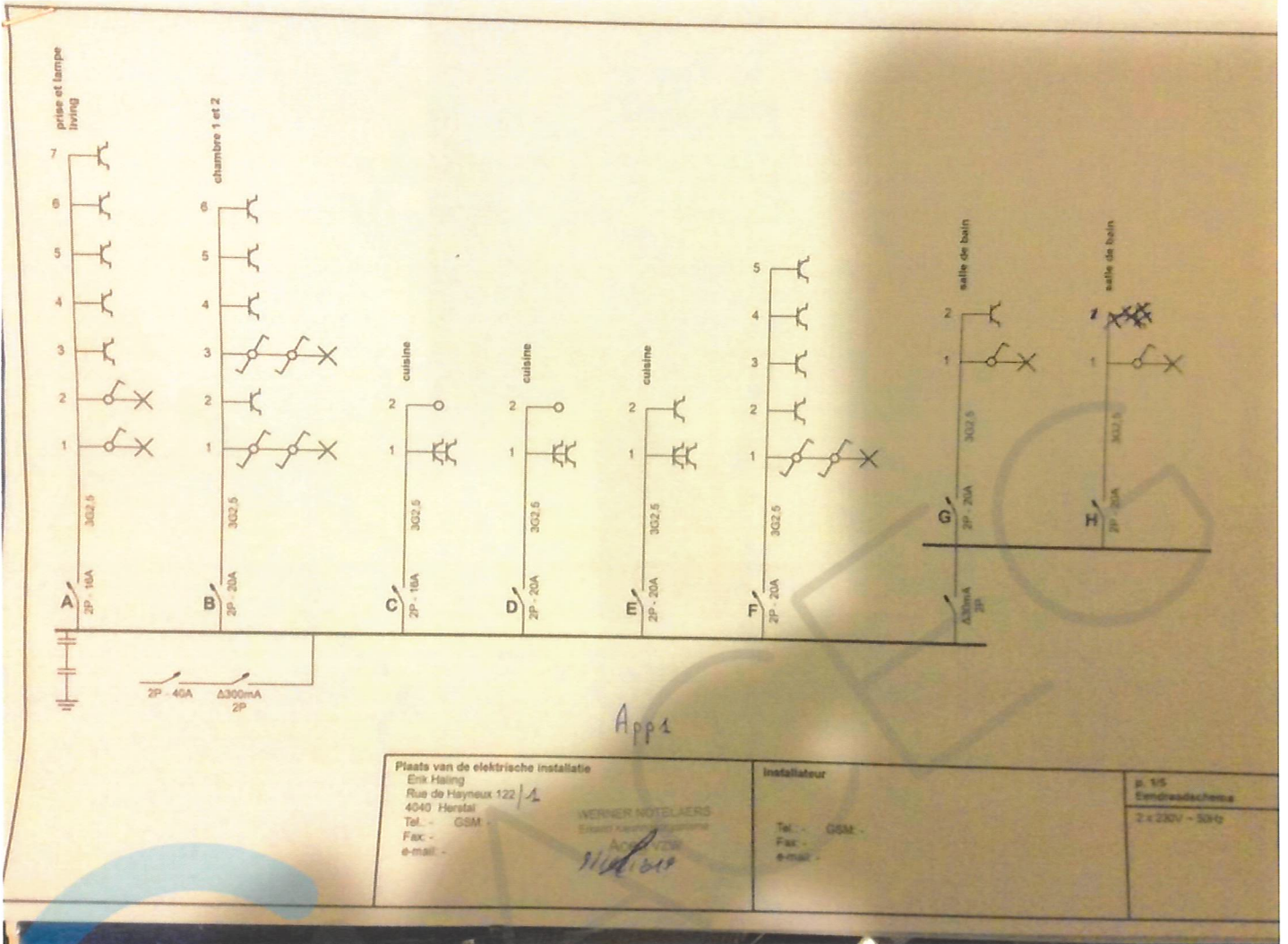
02 / 880.88.90

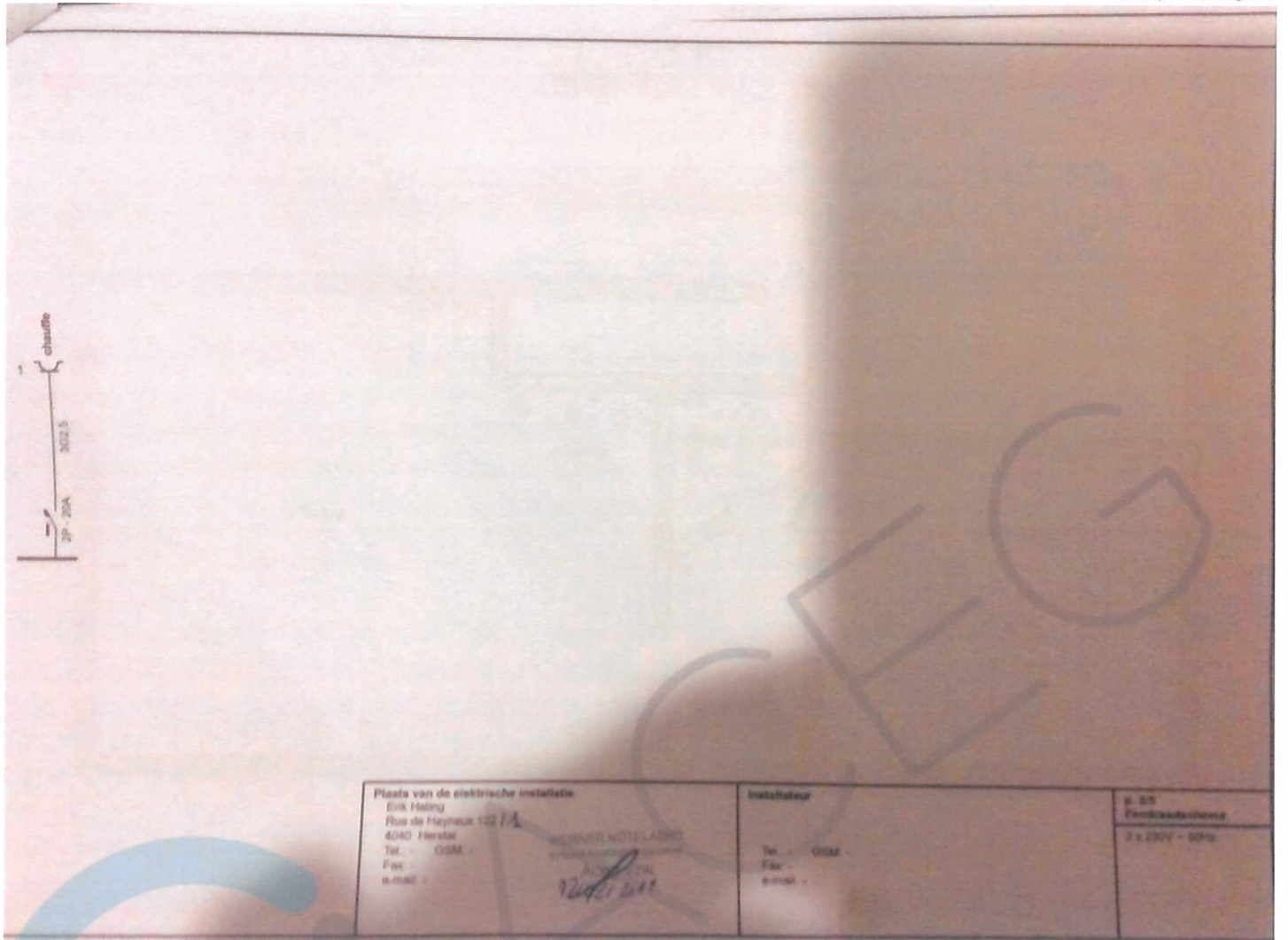
BE06 7340 3288 4322 - BTW BE0839 866 481

Feuille de route pour une installation qui est conforme:

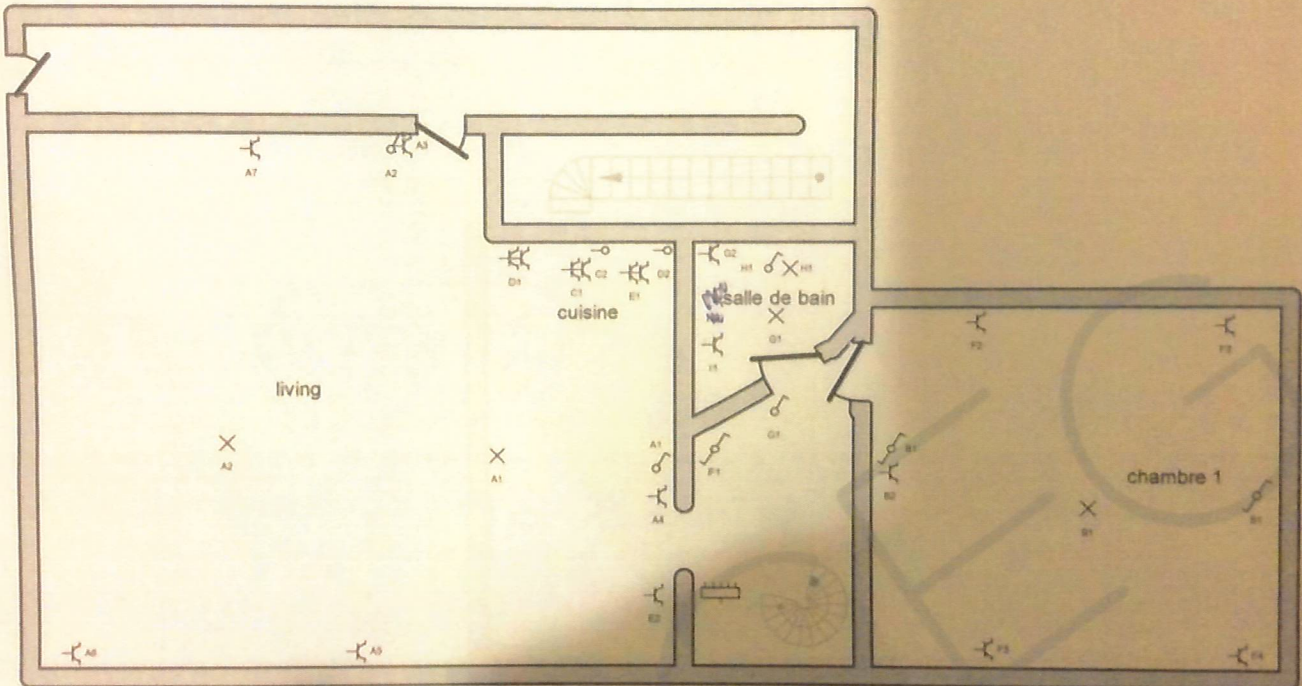
Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des améliorations majeures à l'installation, vous êtes obligé de faire une reinspection	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 22/2/2044	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.





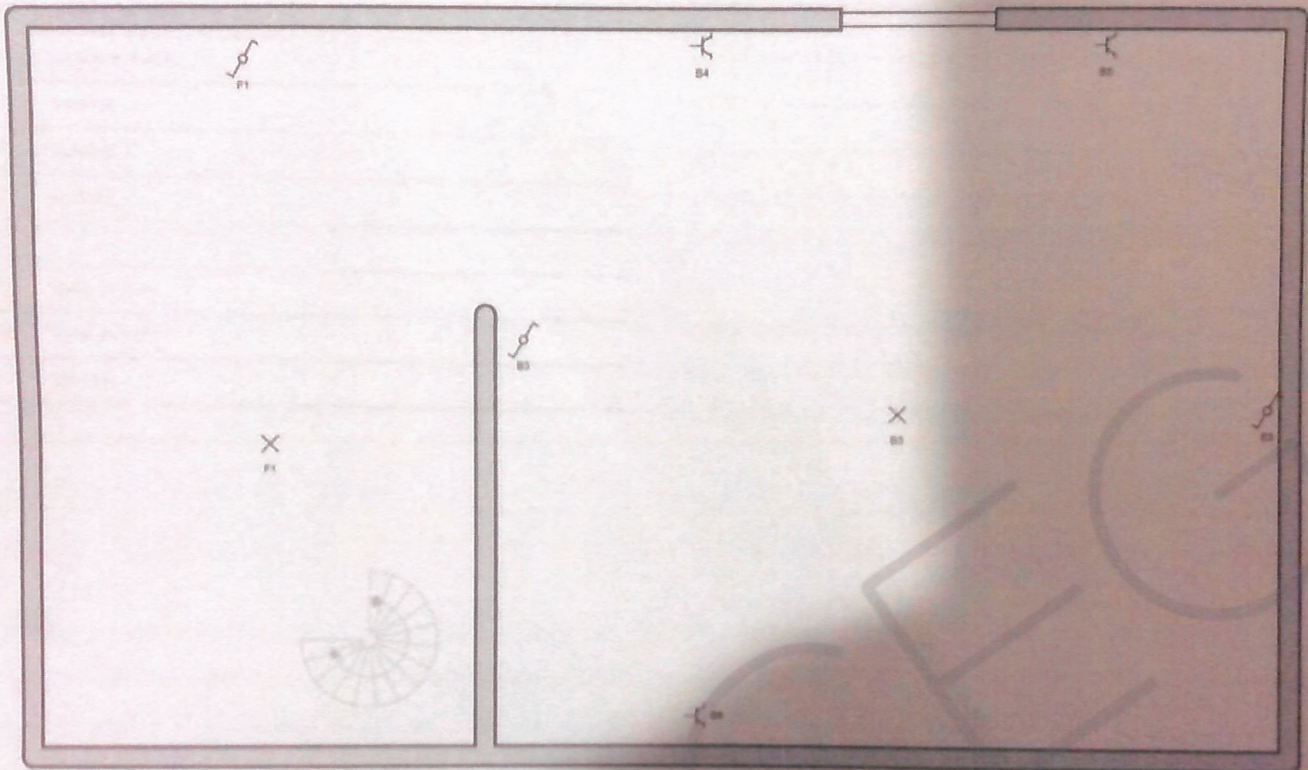


app 1



<p>Plaats van de elektrische installatie Erik Haling Rue de Hayneux 122/A 4040 Herstal Tel. - GSM - Fax - e-mail -</p>	<p>Installateur WEPNER NOTELACON Erik Haling Rue de Hayneux 122/A 4040 Herstal Tel. - GSM - Fax - e-mail -</p>	<p>p. 3/5 Situatieschema 2 x 230V - 50Hz</p>
--	---	--

app 1 chambre 2



Plaats van de elektrische installatie

Erik Meiring
Rue de Haynoux 122/A
4040 Herstal
Tel : GSM -
Fax : -
e-mail : -

WILHELM MOULACRO
Eclairagiste
Rue de la Chapelle
1400 Nivelles
14021649

Installateur

Tel : GSM
Fax : -
e-mail : -

p. 45
Situatieschema
2 x 230V - 50Hz

A: prise et tampon électrique

B: chambre 1 et 2

C: cuisine

D: cuisine

E: cuisine

F:

G: salle de bain

H: salle de bain

I: chaufferie

Plan de situation de l'habitation visitée Date de la visite : 2016/12/05 Nom de l'habitant : M. [nom] Adresse : [adresse] Canton : [canton] Commune : [commune] Municipalité : [municipalité]	Municipalité : [municipalité] N° de l'habitation : [n°] N° de la parcelle : [n°] N° de la commune : [n°]	p. 55 1. Sur l'habitation 2. Sur la parcelle
---	---	--